



Programme de travail de la Commission pour 2021 – de la stratégie à la mise en œuvre

Bruxelles, le 19 octobre 2020

La Commission a adopté aujourd'hui son [programme de travail pour 2021](#), qui est conçu pour rendre l'Europe plus saine, plus juste et plus prospère, tout en accélérant sa transformation à long terme en une économie plus verte, adaptée à l'ère du numérique. Il contient de nouvelles initiatives législatives couvrant les six grandes ambitions énoncées dans les [orientations politiques](#) de la présidente **von der Leyen** et fait suite au premier [discours sur l'état de l'Union](#) de cette dernière. Tout en mettant en œuvre les priorités fixées dans le présent programme de travail, la Commission continuera à consentir tous les efforts possibles pour gérer la crise et rendre les économies et les sociétés de l'Europe plus résilientes.

M^{me} Ursula **von der Leyen**, présidente de la Commission européenne, a déclaré à ce propos: «*Notre priorité absolue restera de sauver les vies et les moyens de subsistance menacés par la pandémie de coronavirus. Nous avons déjà accompli beaucoup de choses. Mais l'Europe n'est pas encore sortie d'affaire et la deuxième vague frappe durement sur l'ensemble du continent. Nous devons rester vigilants et redoubler d'efforts, tous autant que nous sommes. La Commission européenne poursuivra ses efforts pour garantir un futur vaccin aux Européens et aider nos économies à se relancer dans le cadre de la transition écologique et numérique.*»

M. Maros **Šefčovič**, vice-président chargé des relations interinstitutionnelles et de la prospective, s'est exprimé en ces termes: «*Tout en veillant à ce que l'Europe puisse gérer la pandémie et ses effets dévastateurs, nous continuons également à tirer des enseignements de la crise. Par conséquent, les priorités fixées dans ce programme de travail contribueront non seulement à la relance de l'Europe, mais aussi à notre résilience à long terme, grâce à des solutions pérennes dans tous les domaines d'action. À cette fin, nous tirerons le meilleur parti de la prospective stratégique et de nos principes «mieux légiférer» – fondés sur des données probantes, transparents, efficaces et adaptés à l'avenir.*»

Concrétiser les priorités de l'UE

Le programme de travail de la Commission pour 2021 marque le passage de la stratégie à la mise en œuvre pour l'ensemble des six priorités politiques. Il confirme la détermination de la Commission à mener la double transition écologique et numérique, qui constitue une occasion sans précédent de sortir de la situation fragile engendrée par la crise et de donner une nouvelle vitalité à l'Union.

1. **Un pacte vert pour l'Europe**

Pour parvenir à une Europe neutre pour le climat d'ici à 2050, la Commission présentera un paquet «**Ajustement à l'objectif 55**» visant à réduire les émissions d'au moins 55 % d'ici à 2030. Il couvrira des domaines très variés, des énergies renouvelables à la primauté de l'efficacité énergétique, la performance énergétique des bâtiments, ainsi que l'utilisation des sols, la taxation de l'énergie, le partage de l'effort et l'échange des quotas d'émission. Un **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières** contribuera à réduire le risque de fuite de carbone et garantira des conditions équitables en encourageant les partenaires de l'UE à relever leur ambition climatique. En outre, la Commission proposera des mesures pour mettre en œuvre le **plan d'action européen en faveur de l'économie circulaire**, la stratégie de l'UE en faveur de la **biodiversité** et la stratégie «**De la ferme à la table**».

2. **Une Europe adaptée à l'ère du numérique**

Pour concrétiser cette «décennie numérique» de l'Europe, la Commission présentera une feuille de route comportant des **objectifs numériques pour 2030** clairement définis qui seront liés à la connectivité, aux compétences et aux services publics numériques. L'accent sera mis sur le droit à la vie privée et à la connectivité, la liberté d'expression, la libre circulation des données et la cybersécurité. La Commission légifèrera dans des domaines tels que la sécurité, la responsabilité, les droits fondamentaux et les aspects de l'**intelligence artificielle** liés aux données. Dans le même

esprit, elle proposera une **identité électronique européenne**. Les initiatives prévues incluent également une **actualisation de la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe**, tenant compte des effets du coronavirus, ainsi qu'une proposition législative visant à améliorer les conditions de travail des **travailleurs des plateformes**.

3. *Une économie au service des personnes*

Afin de garantir que la crise sanitaire et économique ne se transforme pas en crise sociale, la Commission présentera un **plan d'action** ambitieux visant à **mettre pleinement en œuvre le socle européen des droits sociaux**, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte dans le contexte de la relance de l'Europe. La Commission présentera également une nouvelle **garantie européenne pour l'enfance** qui garantira l'accès de tous les enfants aux services de base tels que la santé et l'éducation. Pour soutenir nos économies et renforcer l'**Union économique et monétaire**, elle révisera le cadre relatif au traitement des défaillances bancaires de l'UE, prendra des mesures pour stimuler les investissements transfrontières dans l'Union et intensifiera la lutte contre le blanchiment de capitaux.

4. *Une Europe plus forte sur la scène internationale*

La Commission veillera à ce que l'Europe joue son rôle essentiel dans ce monde fragile, notamment en prenant la tête de la réaction mondiale visant à **garantir à tous un vaccin sûr et accessible**. Elle proposera une communication conjointe sur le **renforcement de la contribution de l'UE à un multilatéralisme fondé sur des règles**, un partenariat renouvelé avec notre **voisinage méridional** et une communication sur l'**Arctique**. Elle présentera également une nouvelle approche stratégique de soutien au **désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des anciens combattants**. Une communication sur l'**aide humanitaire de l'UE** explorera de nouveaux modes de collaboration avec nos partenaires et les autres donateurs.

5. *Promotion de notre mode de vie européen.*

Face à la COVID-19, la Commission proposera de bâtir une **union européenne de la santé** plus forte, notamment en renforçant le rôle des agences existantes et en créant une nouvelle **agence pour la recherche et le développement avancés dans le domaine biomédical**. Une **stratégie nouvelle pour l'avenir de Schengen** sera présentée afin de préserver et d'améliorer le fonctionnement de celui-ci. Le nouveau pacte sur la migration et l'asile sera suivi d'un certain nombre de propositions de mesures en matière de **migration légale**, y compris un train de mesures sur les talents et les compétences. Les autres éléments comprennent un plan d'action contre le trafic de migrants, ainsi qu'une stratégie durable sur les retours volontaires et la réintégration. La Commission continuera à renforcer l'**union de la sécurité** en luttant contre le terrorisme, la criminalité organisée et les menaces hybrides. Elle présentera également une stratégie globale de **lutte contre l'antisémitisme**.

6. *Un nouvel élan pour la démocratie européenne*

Pour construire une union de l'égalité, la Commission présentera de nouvelles stratégies sur les **droits de l'enfant et en faveur des personnes handicapées**, ainsi qu'une proposition visant à **lutter contre la violence sexiste**. Elle proposera également d'étendre la liste des euro-crimes à toutes les formes de crimes et discours haineux. La Commission proposera des règles plus claires sur le **financement des partis politiques européens** et prendra des mesures pour **protéger les journalistes et la société civile contre les recours abusifs**. Une **vision à long terme pour les zones rurales** proposera des actions visant à exploiter pleinement le potentiel de ces régions.

Compte tenu de la nature transformatrice et à long terme des initiatives prévues, il est plus important que jamais de légiférer de la manière la plus efficace et dans un esprit prospectif. La **communication à venir sur l'amélioration de la réglementation** renouvellera cet accent. Elle portera principalement sur la simplification et la réduction de la charge, notamment en instaurant une approche «un ajout, un retrait». La plateforme «Prêts pour l'avenir» soutiendra la Commission dans cette ambition, qui s'avérera particulièrement nécessaire à la suite de la pandémie de COVID-19. Pour obtenir des résultats sur le terrain, la Commission renforcera également son action de sensibilisation, dans laquelle la **conférence sur l'avenir de l'Europe** jouera un rôle central.

La liste complète des 44 nouveaux objectifs stratégiques relevant des six grandes ambitions figure à l'[annexe 1](#) du programme de travail pour 2021.

Prochaines étapes

Le programme de travail de la Commission pour 2021 est le fruit d'une coopération étroite avec le Parlement européen, les États membres et les organes consultatifs de l'UE. La Commission va à présent entamer des discussions avec le Parlement et le Conseil en vue d'établir une liste de priorités communes sur lesquelles les colégislateurs conviendront d'agir rapidement.

Contexte

Chaque année, la Commission adopte un programme de travail qui énonce la liste de mesures qu'elle prendra au cours des 12 prochains mois. Le programme de travail de la Commission informe le public et les colégislateurs des engagements politiques qu'elle prend quant à la présentation de nouvelles initiatives, au retrait des propositions en attente et à l'examen de la législation existante de l'UE. Il ne couvre pas le travail continu de la Commission visant à mettre en œuvre son rôle de gardienne des traités et à faire appliquer la législation existante ou les initiatives régulières qu'elle adopte chaque année.

Le programme de travail de la Commission pour 2021 est étroitement lié au [plan de relance pour l'Europe](#), conjointement avec l'instrument de relance NextGenerationEU et un budget de l'UE renforcé pour la période 2021-2027. La facilité pour la reprise et la résilience consacrera un montant inédit de 672,5 milliards d'euros de subventions et de prêts au cours de la première année cruciale de la relance. Dans l'intervalle, les États membres élaborent actuellement des plans de reprise et de résilience qui exposent des réformes et des investissements conformes aux objectifs de la politique écologique et numérique de l'UE, avec un taux minimum de 37 % des dépenses consacré à la transition écologique et un taux minimum de 20 % des dépenses lié à la transition numérique. Afin de rembourser les fonds levés au titre de NextGenerationEU, la Commission présentera des propositions relatives à de nouvelles ressources propres, à commencer par un système révisé d'échange de quotas d'émission, un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et une redevance numérique.

Pour plus d'informations

[Programme de travail de la Commission pour 2021, annexes et fiches d'information](#)

[Programme de travail de la Commission adapté pour 2020](#)

[Plan de relance pour l'Europe](#)

[Un pacte vert pour l'Europe](#)

[Façonner l'avenir numérique de l'Europe](#)

IP/20/1940

Personnes de contact pour la presse:

[Susanne CONZE](#) (+ 32 2 298 02 36)

[Sinéad MEEHAN - VAN DRUTEN](#) (+ 32 2 298 40 94)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)

Related media



[The banner "Recovery Plan for Europe" on the front of the Berlaymont building](#)